



Approuvé lors du Collège Communal du 31 mars 2025

Pouvoir organisateur : Administration communale d'Aubel

PROJET PEDAGOGIQUE PLAIN'AUBEL

Objectifs prioritaires et types d'activités proposées

1. Le développement physique de l'enfant par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air

Dans le programme proposé aux enfants qui participent à Plain'Aubel, une des priorités est d'encourager le bien-être physique et la motricité des enfants à travers des activités sportives et des expériences en extérieur.

Pour ce faire :

- Exploiter les infrastructures locales : Utilisation du hall omnisports et de son matériel pour proposer des activités adaptées à chaque tranche d'âge.
- Valoriser la nature environnante : Organisation de balades et d'activités en extérieur pour stimuler la découverte et le plaisir du mouvement.
- Diversifier les expériences sportives : Prévoir des déplacements hors commune pour des initiations à des sports spécifiques (ex. escalade, natation, accrobranche).
- Intégrer le jeu dans l'activité physique : Proposer des parcours d'obstacles, des courses relais, des chasses au trésor en pleine nature.

2. La créativité de l'enfant et son accès à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication

Afin de stimuler l'imaginaire et l'expression des enfants, les moniteurs offrent des opportunités de création et de découverte culturelle à tous les enfants participant à Plain'Aubel.

Pour ce faire :

- Ateliers artistiques : Peinture, sculpture, bricolage, théâtre, musique, écriture et contes.
- Mises en scène et expression corporelle : Organisation de spectacles, marionnettes et jeux d'improvisation.
- Découverte du patrimoine culturel : Visites de musées, rencontres avec des artistes, découverte de traditions locales et d'autres cultures.
- Encourager l'expression personnelle : Création d'un journal de plaine, d'un carnet de voyage ou d'une fresque collective sur les souvenirs de Plain'Aubel.

3. L'intégration sociale de l'enfant, dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle

Favoriser l'apprentissage du vivre-ensemble en développant l'esprit de coopération et le respect des diversités culturelles et individuelles est l'un des objectifs que se fixe Plain'Aubel.

Pour ce faire :

- Mise en place de jeux collaboratifs : Activités de groupe où l'entraide et la communication sont essentielles pour réussir (ex. jeux de rôle, défis coopératifs).

- Sensibilisation aux différences : Ateliers sur les cultures du monde, découverte de nouvelles langues, cuisine internationale.
- Mélange des groupes : Encourager la mixité entre âges et origines dans les équipes pour favoriser l'intégration et l'apprentissage des uns par les autres.
- Activités autour du respect et de la tolérance : Jeux et discussions sur le harcèlement, la solidarité et la bienveillance.

4. L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation

Une attention particulière est apportée par les moniteurs de Plain'Aubel en vue de sensibiliser les enfants à leur rôle de citoyens et les impliquer activement dans la vie collective de la plaine.

- Mise en place d'un conseil des enfants : Permettre aux participants de proposer des idées, donner leur avis sur les activités et prendre des décisions collectives.
- Initiatives écoresponsables : Sensibilisation à l'environnement à travers des activités comme le tri des déchets, la plantation d'arbres ou le recyclage créatif.
- Projets solidaires : Organisation d'actions en faveur d'associations locales (ex. collecte de jouets, actions intergénérationnelles avec des maisons de repos).
- Ateliers de débat et d'expression : Discussions autour de valeurs comme la démocratie, la responsabilité et les droits de l'enfant.

Déroulement d'une journée type à Plain'Aubel

La plaine se déroule de 9h à 17h.

Un accueil est assuré chaque matin de 8h à 9h et chaque soir de 17h à 17h30. Une tournante est effectuée au sein de l'équipe de moniteurs afin d'assurer ces accueils.

8h45 – 9h	Accueil des enfants et des parents
9h – 9h15	Début de la journée, prise des présences puis rassemblement
9h15	Début des activités par groupe
10h30 – 11h	Collation (fournie par les parents)
12h – 13h	Pause de midi et temps libre Le repas se prend tous ensemble dans la cafétéria du hall ou dans le réfectoire de l'école communale. Cette heure permet aux enfants de manger à leur rythme et de profiter d'un temps libre avant de reprendre les activités. Ce temps libre se passe sous la surveillance des moniteurs. Un moniteur et un groupe d'enfants sont chargés de la remise en ordre de l'espace.
13h	Reprise des activités par groupe Pour les plus petits et ceux qui en besoin, sieste ou temps calme.
16h	Goûter (fourni par la commune)
16h30 – 17h	Départ des enfants Les moniteurs sont présents afin de répondre aux éventuelles questions des parents (compte-rendu de la journée, information pour le programme du lendemain) Chaque moniteur s'assure que chaque enfant de son groupe reparte avec la personne autorisée à le reprendre.
17h	Débriefing quotidien entre les moniteurs et le chef de plaine

Notion de temps libre et gestion des participations aux activités

La plaine communale s'inscrit dans la philosophie de l'Accueil Temps Libre (ATL), qui considère les vacances comme un moment privilégié permettant aux enfants de se détendre, de jouer, de découvrir et de vivre des expériences enrichissantes au sein d'un groupe.

Dans cette perspective, les activités proposées par l'équipe d'animation ont pour objectif de stimuler la curiosité, la créativité et les interactions entre enfants. Elles constituent des propositions d'animation et non des obligations strictes. Les enfants sont encouragés à participer, mais ils peuvent également choisir d'autres formes d'occupation adaptées à leurs envies, dans le respect du cadre collectif.

L'équipe d'animation veille ainsi à maintenir un équilibre entre activités organisées et moments de jeu libre, permettant aux enfants de développer leur autonomie, leur imagination et leur confiance en eux.

Toutefois, la vie en groupe implique le respect de certaines règles communes, notamment en matière de sécurité, de respect des autres et du matériel, ainsi que la participation aux moments collectifs importants (rassemblements, repas, déplacements).

L'objectif est de proposer un cadre sécurisant et stimulant où chaque enfant peut vivre pleinement son temps libre, à son rythme, tout en partageant des expériences positives avec les autres.

Aménagement des espaces, infrastructures et équipements

Pour garantir un accueil optimal et sécurisé, Plain'Aubel se déroule sur deux sites distincts, permettant une répartition adaptée des groupes en fonction de l'âge des enfants. Cette organisation vise à répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge tout en optimisant l'utilisation des infrastructures disponibles et permet de proposer des activités variées et enrichissantes, tout en respectant les rythmes et les capacités de chacun.

1. Une répartition des sites selon l'âge des enfants

Objectif : Offrir un cadre structuré et sécurisé, adapté aux besoins des petits et des plus grands.

❖ Site n°1 dans une de nos écoles communales :

Accueil des petits (2,5 - 6 ans)

- Espace conçu pour le bien-être et la sécurité des plus jeunes.
- Matériel adapté : jeux d'éveil, coin calme, tables et chaises à leur taille.
- Accès à une plaine de jeux sécurisée pour favoriser la motricité et les activités en extérieur.
- Espace sieste et repos aménagé avec matelas et couvertures pour respecter le rythme des plus petits.

❖ Site n°2 dans le hall omnisports situé au centre du village :

Accueil des plus grands (7 - 12 ans)

- Espace dédié aux activités sportives, manuelles et ludiques.
- Accès au hall omnisports pour des jeux d'équipe et des animations plus dynamiques.
- Utilisation d'espaces extérieurs pour les jeux de groupe, chasses au trésor et sports collectifs.

2. Utilisation des infrastructures disponibles

Objectif : Tirer parti des ressources locales pour enrichir les activités proposées.

❖ **Hall omnisports**

- Utilisation du matériel mis à disposition : ballons, tapis, filets, etc.
- Organisation d'activités encadrées : parcours d'obstacles, sports collectifs, psychomotricité.

❖ **Plaine de jeux et espaces extérieurs**

- Zone aménagée pour permettre aux enfants de jouer librement en toute sécurité.
- Activités de plein air : jeux de coopération, découvertes nature, parcours d'exploration.

❖ **Matériel pour la sieste et le repos**

- Mise à disposition de matelas, couvertures et espaces calmes pour permettre aux plus jeunes de se reposer.
- Création d'un coin détente pour les enfants qui en ressentent le besoin.

3. Une organisation visant le confort et la sécurité

Objectif : Faciliter la logistique tout en assurant une continuité pédagogique et un encadrement de qualité.

- Des groupes bien identifiés : Chaque tranche d'âge dispose de son propre espace, ce qui facilite la gestion et l'adaptation des activités.
- Des trajets sécurisés entre les sites : Organisation d'un système de déplacement sécurisé pour les activités nécessitant l'utilisation des infrastructures partagées et utilisation du bus communal, notamment pour transporter les enfants du centre du village qui n'ont pas de moyen de locomotion afin de les amener au site excentré qui se trouve à l'école communale.

4. Exploitation du réseau local

La commune d'Aubel attache une grande importance à la collaboration avec les partenaires locaux.

Des synergies sont développées avec les opérateurs locaux, un service d'animation artistique appelé « Artistouilles » faisant partie de notre espace culture, la bibliothèque communale ou encore avec la ludothèque, afin d'enrichir l'offre et d'en améliorer la visibilité. Chaque semaine des lectures, ateliers artistiques ou sessions de jeux sont organisés et adaptés en fonction du groupe et de l'âge des enfants.

Des sorties sont également organisées afin de permettre aux enfants de découvrir et de visiter les entreprises aubeloises qui participent au patrimoine local. Des visites sont aussi proposées auprès d'ASBL à vocation pédagogique ainsi que dans des fermes pédagogiques, offrant aux enfants des expériences de découverte et d'apprentissage variées.

Encadrement et fonctionnement de l'équipe d'animation

Le succès de Plain'Aubel repose en grande partie sur la qualité de son encadrement. C'est pourquoi nous veillons à constituer une équipe dynamique, complémentaire et équilibrée, en favorisant la mixité et la diversité des profils.

Nous souhaitons avoir un esprit d'équipe basé sur la coopération et la bienveillance.

Notre objectif est de créer une équipe motivée, soudée et impliquée, où chacun apporte ses compétences et sa créativité pour offrir aux enfants un été inoubliable !

1. Recrutement des moniteurs

Objectif : Sélectionner des moniteurs motivés, qualifiés et engagés pour assurer un accueil de qualité aux enfants.

- Diffusion de l'offre d'emploi : Annonce sur les canaux de la commune, écoles, réseaux sociaux et bouche-à-oreille.
Critères de sélection :
 - Avoir une formation ou une expérience en animation (Brevet d'Animateur, formation en éducation, BAFA, etc.).
 - Avoir déjà travaillé à Plain'Aubel
 - Être motivé, créatif et avoir un bon contact avec les enfants.
 - Faire preuve de responsabilité, d'esprit d'équipe et d'enthousiasme.
- Entretien et sélection : Entretien individuel pour évaluer la motivation, les compétences et la capacité à travailler en équipe.
- Le nombre de moniteurs retenus est fixé en fonction du nombre d'enfants à encadrer et suit les normes du décret du 20/09/2001.

2. Constitution de l'équipe

Objectif : Former une équipe complémentaire qui apporte des approches et des expériences variées.

- Une équipe mixte : Favoriser une répartition équilibrée entre hommes et femmes, afin de proposer des modèles variés aux enfants.
- Une diversité d'expériences : Intégrer des animateurs avec différents niveaux d'expérience. Des moniteurs expérimentés peuvent apporter un cadre structurant et accompagner les plus jeunes animateurs.
- Des étudiants en formation pour apporter une dynamique fraîche et innovante.

3. Implication et formation de l'équipe

Objectif : Assurer une cohésion et une préparation optimale avant le début de la plaine.

- Réunions de préparation : Organisation de réunions en amont pour créer une dynamique de groupe, expliquer les attentes et planifier les activités.
- Formation sur les bonnes pratiques : Sensibilisation aux règles de sécurité, gestion de groupe, premiers secours et inclusion des enfants à besoins spécifiques.
- Encadrement et soutien : Mise en place d'un référent sur chaque site pour accompagner les nouveaux animateurs et assurer une bonne collaboration au sein

de l'équipe ainsi qu'être le relais pour les parents lorsque le chef de plaine n'est pas disponible.

Relations avec les parents

La collaboration avec les parents est un élément essentiel au bon déroulement de Plain'Aubel. Nous veillons à établir une communication claire, bienveillante et constructive afin d'assurer le bien-être et l'épanouissement des enfants.

L'inclusion est un sujet très important et la commune d'Aubel se préoccupe de bien accueillir les enfants à besoins spécifiques. Pour ce faire, lors de la plaine, les moniteurs veillent au respect de chaque enfant, sans distinction d'origine, de situation familiale, sociale, culturelle ou de besoins spécifiques.

Chaque enfant est accueilli avec bienveillance et respect, dans un cadre sécurisant et non discriminant. Les moniteurs sont attentifs aux différences et veillent à prévenir toute forme d'exclusion, de stigmatisation ou de harcèlement.

Les enfants à besoins spécifiques sont pris en compte dans la mesure des moyens disponibles, en collaboration avec les parents, les écoles et, le cas échéant, les partenaires extérieurs.

Les règles de vie collective sont expliquées clairement et appliquées de manière cohérente afin de garantir un climat serein et respectueux pour tous.

Notre équipe s'engage à :

- Être à l'écoute des attentes et préoccupations des familles.
- Assurer une communication claire et réactive en cas de besoin.
- Instaurer une relation de confiance pour garantir un accueil de qualité et serein pour les enfants.

1. Avant la plaine : une information transparente

Objectif : Permettre aux parents de comprendre l'organisation et les attentes de la plaine.

- Réunion ou communication préalable : Présentation du programme, du règlement et des consignes pratiques.
- Mise à disposition des documents nécessaires : Formulaires d'inscription, autorisations parentales, règlement d'ordre intérieur.
- Possibilité de poser des questions : Contact par e-mail, téléphone ou permanence avant l'ouverture de la plaine.

2. Pendant la plaine : un suivi quotidien et une écoute active

Objectif : Assurer un dialogue régulier avec les familles et les tenir informées du déroulement des journées.

- Accueil et transmission des informations : Chaque matin et soir, les animateurs sont disponibles pour répondre aux questions et transmettre d'éventuelles remarques sur la journée.
- Suivi individuel en cas de besoin : En cas de problème particulier (blessure, souci de comportement, difficulté d'adaptation), les parents sont rapidement informés et un répertoire avec les coordonnées des personnes ressources est disponible sur chaque site.

- Soins médicaux : des trousse de secours sont à disposition sur chaque site, un médecin de référence est prévu pour la durée de la plaine et les allergies éventuelles de chaque enfant sont répertoriées avec le suivi nécessaire à appliquer.
- Communication positive : Valorisation des réussites et moments forts vécus par les enfants.
- Outils de communication : Affichage quotidien du programme, informations et photos disponibles sur la page Facebook de Plain'Aubel après autorisation des parents.

3. Après la plaine : un retour et une évaluation

Objectif : Recueillir les impressions des parents et améliorer continuellement l'accueil.

- Échange lors du dernier jour : Remise d'un petit bilan des activités réalisées.
- Questionnaire de satisfaction : Permettre aux parents de donner leur avis sur l'organisation et les activités proposées.